

Argent et entraide familiale, entre devoir et pouvoir... où en sont les Français ?

Enquête exclusive menée par la Carac, mutuelle d'épargne,
en partenariat avec l'institut TNS Sofres.
Juin 2015.

TNS

TNS Sofres


carac
Votre épargne le mérite

SOMMAIRE

LA FAMILLE, ENVERS ET CONTRE TOUT Page 3

COMMENT FONCTIONNE L'ENTRAIDE FAMILIALE ? Page 4

L'ENTRAIDE FAMILIALE, ET SI ON EN PARLAIT ? Page 6

LA PERTE D'AUTONOMIE, UN SUJET TABOU ? Page 7

L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE Page 10

À PROPOS DE TNS SOFRES Page 10

LA CARAC EN QUELQUES MOTS Page 11



LA FAMILLE, ENVERS ET CONTRE TOUT



« C'EST CE À QUOI SERT UNE FAMILLE, S'ÉPAULER, S'AIDER... »

LA FAMILLE, UN REMPART À LA CRISE ÉCONOMIQUE

La famille est une valeur refuge pour les Français. Même si elle se recompose et évolue, elle représente toujours la première cellule de la société, un de ses piliers. En effet, dans un contexte de défiance vis-à-vis des instances gouvernantes*, l'entraide familiale est perçue comme une pratique cruciale face à la rudesse du monde. **84 % des sondés la jugent « de plus en plus nécessaire », 85 % l'identifient comme « une protection en cas de coup dur »**, surtout chez les 18/24 ans (92 %). L'entraide familiale apparaît alors comme une évidence, et même incontournable aujourd'hui.

« Aujourd'hui, avec l'individualisme, il y a tellement d'égoïsme, on doit se battre contre ça. »
« C'est comme ça dans la famille, on s'aide autant qu'on peut. »

S'ENTRAIDER EN FAMILLE : ENTRE ÉVIDENCE ET DEVOIR

Petits coups de pouce au quotidien, prêt d'argent, constitution d'épargne, assistance en cas de perte d'autonomie, l'entraide familiale est plurielle, à la fois émotionnelle, matérielle et financière.

« C'est ce à quoi sert une famille, s'épauler, s'aider... »

Évidente pour **90 % des Français**, l'entraide familiale représente aussi **un devoir moral pour 87 %** d'entre eux. *« Je ne vais pas abandonner mes parents, après ce qu'ils ont fait pour moi. »*

87 % la voient également comme une démarche de réciprocité (donner/recevoir), voire un plaisir pour 76 %. Cette dernière notion est légèrement plus marquée chez les femmes (77 %) que chez les hommes (74 %) et les 18/24 ans (82 %). Au final, 37 % déclarent la vivre comme une contrainte et 43 % comme une source de conflits. Autre fait notable, ce sont majoritairement les 55/64 ans qui la perçoivent comme une obligation légale à 79 %.

* Source : Baromètre des valeurs des Français TNS Sofres.

« ARGENT ET ENTRAIDE FAMILIALE, ENTRE DEVOIR ET POUVOIR », UNE ENQUÊTE POUR COMPRENDRE LES PRATIQUES DES FAMILLES FRANÇAISES

La Carac, mutuelle d'épargne, constate au contact de ses adhérents que l'entraide familiale est de plus en plus vécue comme nécessaire et incontournable. Le succès des solutions intergénérationnelles proposées par la mutuelle corrobore cette tendance. Partant de ce constat, la Carac a souhaité en savoir plus sur les pratiques d'entraide familiale qui existent aujourd'hui entre les Français. Elle a donc mené, en partenariat avec l'institut TNS SOFRES, une enquête nationale, qualitative et quantitative auprès des Français de 18 à 70 ans, intitulée

« Argent et entraide familiale : entre devoir et pouvoir ».

« En tant que mutuelle, la Carac s'attache à trouver des solutions aux besoins exprimés, en privilégiant l'intérêt des personnes et de leur famille. Interroger nos concitoyens nous permet de cerner leurs attentes de manière plus précise et de trouver des solutions financières qui répondent à leurs préoccupations, à l'image de notre offre dédiée au "Bien Vieillir" lancée en 2014. Cette enquête conforte aussi l'utilité de notre démarche de proximité », déclare Bernard Altariba, directeur des adhérents de la Carac.

COMMENT FONCTIONNE L'ENTRAIDE FAMILIALE ?

UNE ENTRAIDE AVANT TOUT DESCENDANTE

Au regard des résultats, il apparaît que l'entraide familiale répond à un schéma descendant : les grands-parents aident les parents qui eux-mêmes aident leurs enfants. *« On aide les enfants aujourd'hui, peut-être que demain, ça changera mais je ne l'espère pas. »*

1 Français sur 2 estime qu'il n'y a pas de limite pour aider ses enfants et ce, quelle que soit la génération interrogée. Les seniors (65/70 ans) sont même les plus enclins à exprimer ce point de vue (60 %). Ces « enfants gâtés » de l'histoire se sentent aujourd'hui redevables face à une jeunesse qui évolue dans un contexte économique moins favorable. Les grands-parents continuent aussi d'aider leurs propres enfants devenus adultes. Ces derniers sont pris en étau entre la nécessité d'aider leurs enfants au quotidien et le fait d'accompagner des parents parfois en perte d'autonomie.

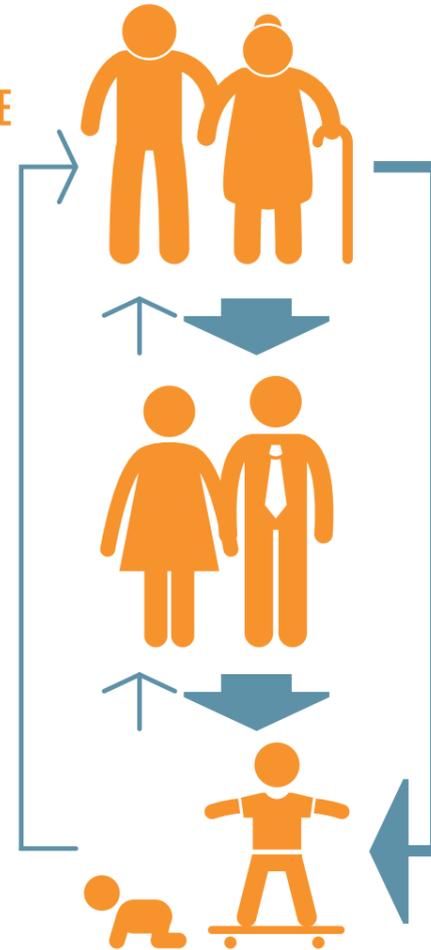
D'un point de vue financier, l'entraide ascendante est plus rare. En revanche, les enfants apportent aide et conseils sur différents sujets, principalement ceux touchant à la modernité, notamment à l'informatique.

Quant à l'entraide auprès de ses frères et sœurs ou cousins, oncles et tantes, celle-ci est considérée comme ponctuelle, limitée et soumise à condition. *« Je prête à ma sœur mais mon frère, il a dépassé le quota, il fait n'importe quoi. »*

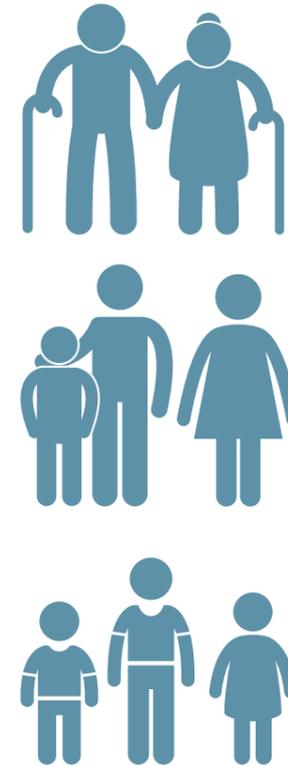
La solidarité familiale est ainsi vécue comme un remède au déséquilibre entre les générations.

SCHEMA DE L'ENTRAIDE

« ON AIDE LES ENFANTS AUJOURD'HUI, PEUT-ÊTRE QUE DEMAIN, ÇA CHANGERA MAIS JE NE L'ESPÈRE PAS. »



« AVEC LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, ÇA VA ÊTRE DE PLUS EN PLUS DUR POUR LES JEUNES. ON A PEUR QU'ILS SE PAUPÉRISENT. »



DES ENJEUX PROPRES À CHAQUE GÉNÉRATION

Socle de la famille, des grands-parents qui souhaitent conserver le lien et leur place au sein de la cellule familiale

Les grands-parents se vivent comme ayant peu besoin d'aide et sont d'ailleurs perçus comme tel, puisqu'ils ont bénéficié d'une conjoncture plus facile et ont aujourd'hui suffisamment de moyens pour rester autonomes financièrement. Leur aide s'adresse beaucoup aux petits-enfants, mais avec l'idée qu'ils soulagent ainsi leurs propres enfants.

« Avec la conjoncture économique, ça va être de plus en plus dur pour les jeunes. On a peur qu'ils se paupérissent. »

Des parents actifs qui gèrent les problèmes de la vie quotidienne

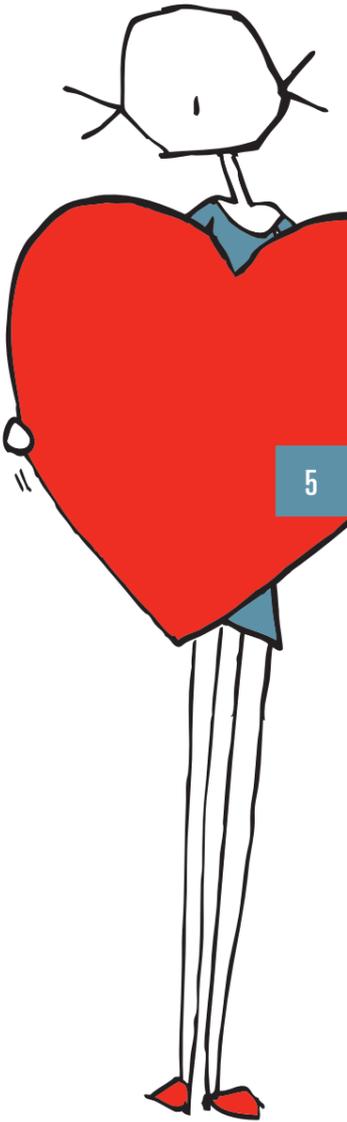
Les parents se considèrent comme les plus contraints et sont perçus comme tel. Pris en étau entre l'aide qu'ils doivent apporter à leurs parents (présence et accompagnement) et celle essentielle à leurs enfants (soutien financier en particulier), ils sont confrontés aux problèmes du quotidien et doivent y faire face.

« Nous, on est à la fois là pour aider nos parents et nos enfants, c'est l'étau. »

Une jeunesse symbole d'avenir, au centre de toutes les attentions

Les enfants ont le sentiment que leur avenir ne sera pas aussi facile que celui de leurs parents et grands-parents (crise économique, difficulté à trouver un emploi stable et à acquérir son premier logement...). Ils sont au cœur des préoccupations de leurs aînés qui font tout pour les aider à bien démarrer dans la vie.

« L'entraide auprès des grands-parents, c'est surtout du lien affectif. »



L'ENTRAIDE FAMILIALE, ET SI ON EN PARLAIT ?



« L'IDÉE, C'EST DE POUVOIR LES AIDER
À ACQUÉRIR CERTAINES CHOSSES... »

ENTRAIDE FINANCIÈRE, UN ENGAGEMENT QUI VARIE SELON L'ÂGE DES ENFANTS

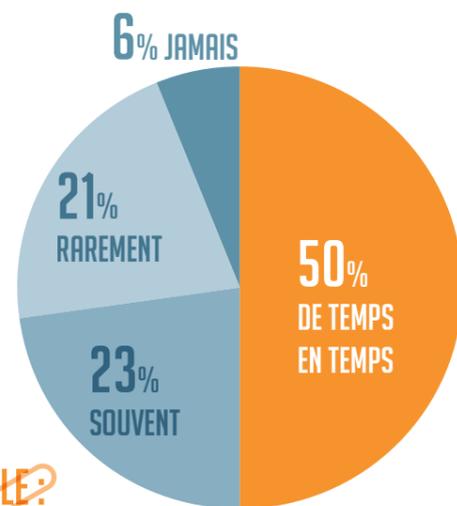
L'entraide financière n'est pas perçue de la même manière selon l'âge des enfants. Sans surprise, pour les enfants mineurs, cette aide est normale, obligatoire et donc non perçue comme telle. Il s'agit de subvenir aux dépenses courantes, aux activités, aux loisirs. L'épargne mise en place engage des petites sommes.

Lorsque l'enfant fait des études, le sentiment d'obligation est très présent mais un peu moins fort. Les besoins financiers sont plus élevés lors de cette période (financement d'un logement, du coût de l'école, voire des dépenses courantes également) et l'enfant peut être mis à contribution (job d'été...).

« C'est vrai que je n'avais pas prévu qu'il fasse des études, et c'est venu à un moment compliqué pour moi, j'avais perdu mon emploi. Mais on s'arrange toujours : j'ai fait un effort, et lui, il travaille de son côté pour compléter, on s'est mis d'accord. »

Enfin, pour les enfants actifs, l'aide financière est considérée comme un bonus, avec un moindre sentiment de culpabilité si elle n'est pas possible (aide à l'achat immobilier, à la voiture). Cependant, que cette aide soit possible ou non, les parents désirent soutenir leurs enfants quel que soit leur âge.

« L'idée, c'est de pouvoir les aider à acquérir certaines choses qu'ils ne pourraient pas avoir autrement. Mais nous on a fait sans, donc ils peuvent faire sans aussi si on ne peut pas les aider. »



PARLER D'ARGENT EN FAMILLE ? UNE RÉALITÉ POUR 94 % DES FRANÇAIS

La quasi-totalité des Français parle d'argent au sein du cercle familial : 50 % de temps en temps et 23 % souvent, en particulier les femmes (28 % « souvent » contre 18 % pour les hommes) et les moins de 35 ans (32 %).

Concernant l'épargne, **58 % des parents qui épargnent pour leurs enfants le leur disent**, une transparence qui facilite les discussions sur l'entraide financière au sein de la famille.

Cependant, selon les tranches d'âge, certaines occasions sont plus propices que d'autres pour parler d'argent. **Ainsi, 50 % des 18/24 ans en parlent lorsqu'ils en ont besoin ; 42 % des 25/34 ans l'abordent à l'approche d'un heureux événement tel qu'un mariage ou une naissance ; 39 % des 35/44 ans lorsqu'ils évoquent l'avenir de leurs enfants (études, permis de conduire,...) ; 23 % des 45/54 ans lorsqu'ils évoquent l'avenir de leurs parents ou grands-parents (obsèques) et pour les 55 ans et plus, ils sont 51 % à en parler lorsque des membres de leur famille en ont besoin.**

Pour les 42 % qui ne parlent pas de l'épargne qu'ils ont constituée pour leurs enfants, les raisons évoquées sont la peur que l'argent soit utilisé à mauvais escient (20 %), parce qu'ils comptent leur argent en parlant qu'ils en ont besoin (18 %), puis, pour leur donner le sentiment qu'ils doivent se débrouiller seuls (16 %).

LA PERTE D'AUTONOMIE, UN SUJET TABOU ?

48 % NE PARLENT PAS DE DÉCÈS
ET 45 % N'ABORDENT PAS LA PERTE D'AUTONOMIE

CERTAINS SUJETS RESTENT SENSIBLES...

Si les familles françaises parlent d'argent spontanément, certains sujets restent néanmoins sensibles. Ainsi, pour 48 % des sondés, le sujet le moins abordé tourne autour du risque que l'un des membres de la famille soit victime d'un accident. Parallèlement, parmi ceux qui ont des parents ou des grands-parents à l'âge avancé, 48 % ne parlent pas de décès et 45 % n'abordent pas la perte d'autonomie.

PERTE D'AUTONOMIE, UNE PRÉOCCUPATION RÉELLE

Lorsqu'on parle de perte d'autonomie, il y a un véritable paradoxe. Alors que les Français sont près de 30 % à considérer la fin de vie de leurs proches comme l'un des événements les plus lourds à supporter financièrement, ils ne sont que 12 % à anticiper cette éventualité.

La perte d'autonomie des parents et grands-parents est en effet une préoccupation bien réelle pour 48% des sondés, juste derrière la peur qu'un membre de la famille soit victime d'un accident (63%) ou qu'un parent / grand-parent décède (57%).



Représentation dominante de la vie. Pour la plupart, l'idée ou l'espoir que la vie n'est que pente ascendante, voire stagnation, puis mort.



Représentation de la vie suite à une expérience. Seuls ceux qui ont été confrontés à une situation similaire dans leur entourage proche envisagent une pente descendante.

LA PERTE D'AUTONOMIE, UN SUJET TABOU ?



« LA DÉPENDANCE,
C'EST HORRIBLE,
C'EST PIRE QUE LA MORT »

PERTE D'AUTONOMIE ET DÉCÈS : UN TABOU DIFFICILE À BRISER, SURTOUT POUR LES ENFANTS

Plus que tabou, ces sujets angoissent
toutes les générations.

Même s'ils ont vieilli et sont devenus grands-parents, les parents restent, quel que soit leur âge, le socle de la famille et leurs enfants refusent d'envisager leur déclin. Les grands-parents ont peur d'inquiéter leurs enfants, lesquels ont peur de les blesser ou d'apparaître comme intéressés, lorgnant sur l'héritage.

« Quel que soit son âge, c'est toujours ma mère, elle m'apporte le réconfort. »

« Si j'ai un coup dur, je sais qu'ils sont toujours là. »

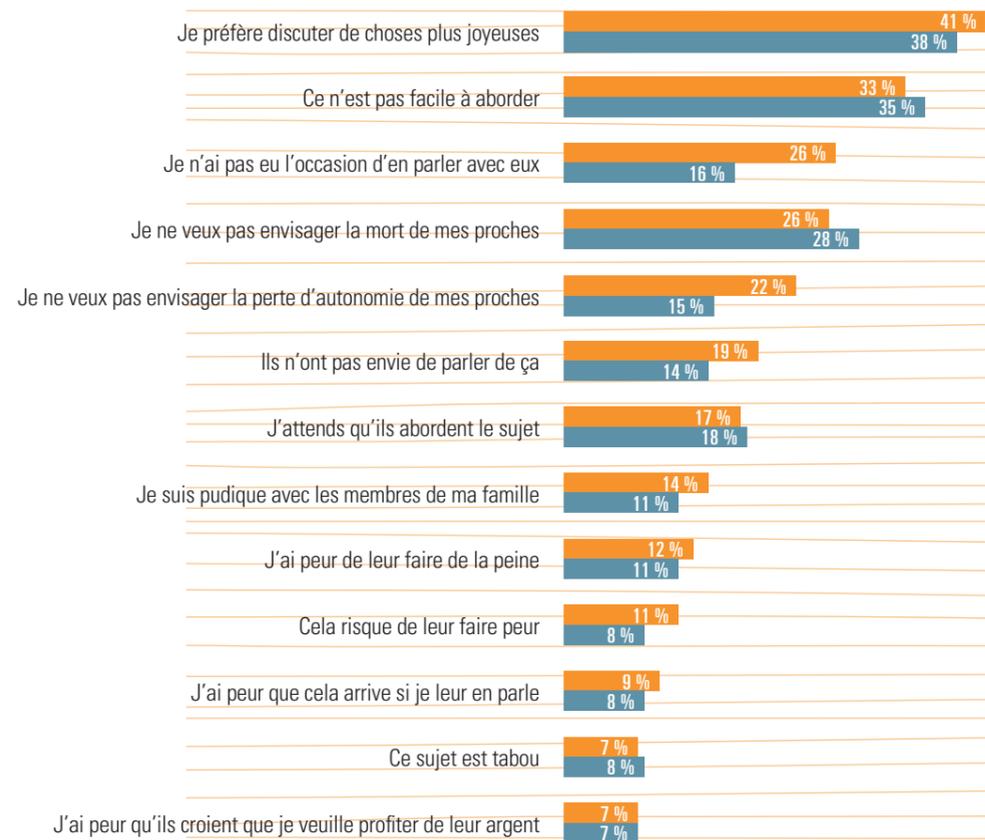
D'ailleurs, un fond de superstition sert de justification pour ne pas en parler.

« Je me dis que si je leur en parle, il va leur arriver quelque chose. Je touche du bois, ils vont bien. »

« Si j'en parle à mes enfants, ça va les effrayer même à leur âge. »

« On ne sait jamais, je ne veux pas l'envisager, ce sont mes parents, ils ont toujours été là et le seront toujours, je ne veux pas leur porter malheur... »

Pour quelles raisons ne parlez-vous pas de la perte d'autonomie et du décès de vos parents et grands-parents avec les membres de votre famille ?



■ Perte d'autonomie ■ Décès

UN BESOIN D'INFORMATION POUR FACILITER LE DIALOGUE

« On n'en parle pas mais implicitement on y pense. »

Si **58 %** des Français attendent de s'y retrouver confrontés pour en parler, ils sont 29 % (35% parmi les hommes) à considérer que dédramatiser la situation serait un bon moteur qui faciliterait la discussion.

Pour ceux qui abordent ce sujet sensible, 64 % (69% parmi les hommes) estiment que la préparation de l'avenir est un bon prétexte pour aborder ce sujet et, **29 % des 18/25 ans déclarent qu'ils en parleraient davantage s'ils se sentaient suffisamment informés des solutions envisageables.**

Fait notable : la facilité à aborder le sujet avec des professionnels plutôt qu'en famille.

« Mes parents avaient mis de l'argent de côté pour préparer la fin de vie, je l'ai su au décès de mon père. »

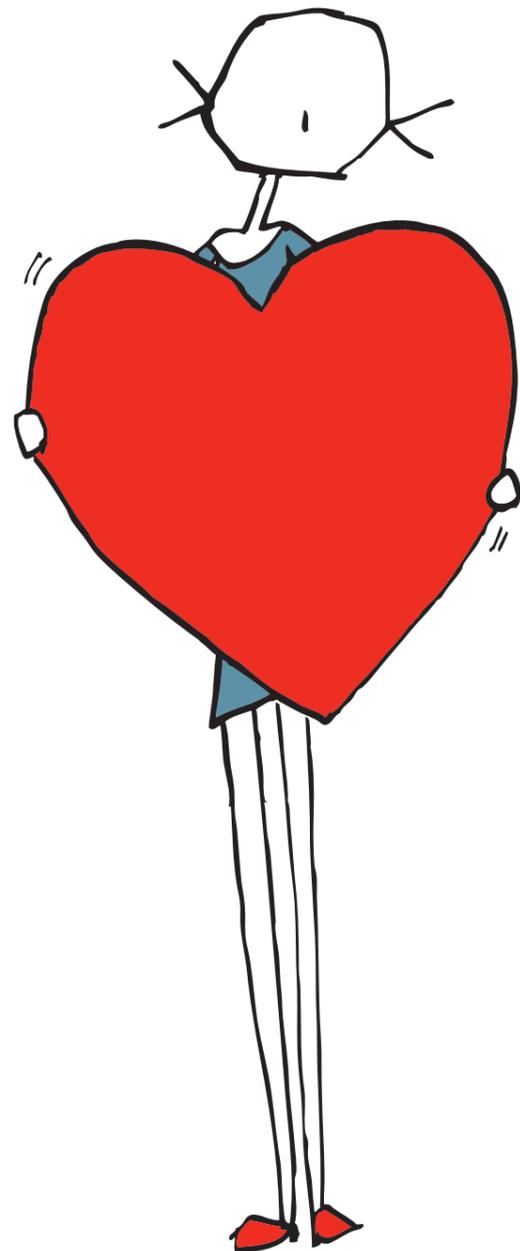
ET SI CELA DEVAIT ARRIVER...

Le maintien à domicile est la solution qui arrive en tête avec **77 % de suffrages**. Les Français le plébiscitent par le biais d'un service d'aide à domicile (71 %) ou de travaux d'aménagement pour adapter le logement (39 %).

Pour **46 % des sondés, le recours à des organismes extérieurs passe avant l'accueil des parents ou grands-parents à son propre domicile**, ce dernier étant préféré par seulement 28 % d'entre eux. Enfin, parmi les organismes envisagés, les résidences médicalisées sont en tête avec 34 % de voix, puis les maisons de retraite à 28 % et enfin les familles d'accueil pour 6 % de la population. **42 % considèrent que préparer sa fin de vie est lourd à supporter financièrement.** Cependant, aujourd'hui, il y a peu de pratiques d'épargne (sauf pour ceux qui l'ont déjà vécu), la vente du patrimoine immobilier est considérée comme une solution envisageable pour financer une éventuelle dépendance.

Face aux multiples solutions qui existent pour gérer la perte d'autonomie, toute la difficulté est de trouver le bon équilibre entre le bien-être de ses aînés et sa vie personnelle. Beaucoup de sondés expriment la crainte de ne pas savoir faire et du temps que cet accompagnement implique.





L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une enquête en deux phases : une phase qualitative réalisée les mercredi 8 et jeudi 9 avril 2015, puis, une phase quantitative, réalisée du mercredi 20 mai au jeudi 4 juin 2015.

PHASE QUALITATIVE :

Elle s'est déroulée à Paris et à Tours : quatre réunions de groupe, d'une durée de 3 h chacune, réunissant huit participants, quatre femmes et quatre hommes. Deux groupes « cœur de cible » composés d'individus âgés de 56 à 70 ans (un à Paris, un à Tours), un groupe « familles » composé d'individus âgés de 40 à 55 ans et un groupe « jeunes familles » composé d'individus âgés de 30 à 39 ans.

PHASE QUANTITATIVE :

Évaluation de la notion d'épargne et d'entraide familiale auprès d'un échantillon représentatif de la population française : 1 000 individus âgés de 18 à 70 ans. Questionnaire auto-administré en ligne, via le panel de TNS Sofres.



À PROPOS DE TNS SOFRES

Référence des études marketing et d'opinion en France, TNS Sofres est une société du groupe TNS, n°1 mondial des études ad hoc, et présent dans plus de 80 pays. TNS offre à ses clients des recommandations claires et précises pour les accompagner dans leurs stratégies de croissance. Son expérience et ses solutions d'études couvrent la gestion de marque et la communication, l'innovation, la relation client, et le retail et shopper. TNS nourrit une relation de proximité avec les consommateurs et les citoyens partout dans le monde, et développe une connaissance unique de leurs comportements et attitudes, en prenant en compte la diversité de leurs cultures, de leurs géographies et de leurs systèmes économiques. TNS appartient au Groupe Kantar, leader mondial en matière de veille, d'analyse et d'information à forte valeur ajoutée.

LA CARAC EN QUELQUES MOTS...



Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France, qui conseillent et accompagnent les épargnants.

Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, la proximité et l'indépendance, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance. La Carac a su faire du mutualisme un état d'esprit.

5 convictions

- 1 Rendre l'**épargne accessible** au plus grand nombre.
- 2 Servir la primauté de l'**intérêt collectif** de tous ceux qui la composent : ses adhérents.
- 3 Défendre la **Retraite Mutualiste du Combattant** et sensibiliser les combattants à leur droit à réparation.
- 4 Faciliter le **lien intergénérationnel**.
- 5 Participer au mouvement de l'**économie sociale et solidaire**.

Chiffres clés au 31/12/2014

COTISATIONS (BRUTES DE CHARGEMENTS ET NETTES D'ANNULATIONS) : 564,6 MILLIONS D'EUROS

ADHÉRENTS : 347 100

NOMBRE DE GARANTIES : 399 360

NOMBRE DE SALARIÉS : 367

NOMBRE D'ÉLUS MUTUALISTES : 178

ACTIFS GÉRÉS : 11 MILLIARDS D'EUROS (EN VALEUR DE MARCHÉ)



Pour en savoir plus sur l'enquête « Argent et entraide familiale, entre devoir et pouvoir »
et/ou rencontrer l'équipe dirigeante de la Carac, contactez le service de presse de la Carac.

Les Ateliers Corporate - 9 rue Beaujon 75008 Paris
Charlotte Rabilloud au 01 45 72 23 63 - charlotte.rabilloud@lesatelierscorporate.com
Fanny Bezol au 01 45 72 23 91 - fanny.bezol@lesatelierscorporate.com



TNS Sofres



Carac
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN : 775 691 165

Siège : 2 ter, rue du Château - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
N° CRISTAL : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé)
www.carac.fr - www.epargnonssolidaire.fr